



Au Fil du Roy



SITE INTERNET www.villamblard.fr

INFOS MUNICIPALES
N° 52 Décembre 2022

RENSEIGNEMENTS

Population : 925 habitants
Superficie : 2 043 ha
Electeurs inscrits : 686

Mairie : ☎ 05.53.81.90.18
Ouverture : 🕒
Lundi, Mercredi Vendredi... 9h - 12h & 14h -17h
Mardi Jeudi : 14h – 17h

Secrétaires : GUMARD Nadine et BEYNEY Sylvie
Poste : 🕒 9h30-12h

Du Lundi au vendredi

Receveur :
Guichet 05 53 82 84 15

Trésor Public : (Ribérac) 05 53 92 46 00

Equipement : 05 53 81 95 94

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Presbytère : Mme Isabelle FABRE 06 30 72 89 66

Médecins :
Dr BEL-GUERIN Claudine 05 53 81 90 03

Sage Femme
Mme MEYNARDIE Marianne 06 16 18 50 42

Pharmacie :
MAGELLAN PHARMA 05 53 81 23 84

Kinésithérapeute
Mme BESSE MEREDIEU Elisa 05 53 81 29 40
Mme MEREDIEU Catherine
Mme MEYER Jennifer

Ostéopathe
Melle CIARLO Delphine 06 78 80 31 51

Infirmiers (ères) :
Mme CLAUDEL Christine 05 53 81 78 73

Mme PORCHERON Élodie 06 08 81 99 48

M. TROUVE Michel 05 53 81 95 46

Psychologue
Mme TRUFFERT Karine 06 88 16 45 05

Podologue-Pédicure
Mme BLANC Stéphanie 05 53 54 00 10

Dentiste
Mme ZAHARIA Sofia-Cornélia 05 53 81 44 47

DDSP Centre Médico Social 05 53 81 94 68

Permanence assistante sociale
les mardis matin 05 53 02 06 40

Maison de retraite
La Vallée du Roy 05 53 80 86 26

Dépannage EDF : 09 72 67 50 24

Dépannage SAUR : 05 53 54 60 38



RPI Issac/Villablard

Ecole maternelle Villablard 05.53.81.96.24

Mme DOCHE Gisèle

Ecole Primaire Villablard 05 53 81 95 26

Mme DEMBLANS Julie

Ecole Issac 05 53 81 18 96

Mme WAGNER-ARQUEY Sophie

Notaires

Me. LABADIE François

Me LOPEZ Julie

AIVAP 05 53 81 94 64

Mme LESTANG Émilie

Soutien Partage Evasion

Espace de vie sociale 05 53 81 33 62

Equipements publics :

1 Salle culturelle Jean Fourloubey 1 Stade de football

1 Garderie scolaire

1 Piscine

1 Salle des associations

2 Courts de tennis

1 Bibliothèque

Ordures ménagères : 7 points de collecte

Déchetterie Beleymas 05 53 82 21 91

du 1^{er} novembre au 31 mars : lundi et mercredi 9h 12h – 13h 17h et le samedi de 9h à 12h

du 1^{er} avril au 31 octobre : lundi et mercredi 9h 12h – 14h 18h et le samedi de 9h à 12h

MARCHE TOUS LES LUNDIS MATIN

SOMMAIRE

Renseignements utiles + sommaire 2

Mot du Maire 3

Mais si !!! le Conseil Municipal travaille 4

Infos 5 à 7

Actualités 8 à 10

Vie associative 11 à 13

Souvenirs d'antan 13

Artisans et commerçants 14 et 15

Invitation 16

LE MOT DU MAIRE

Chères Villamblardaises, Chers Villamblardais,

Le contexte général est lourd avec la guerre en Ukraine.

Le monde subit les conséquences économiques de ce conflit. Les pénuries de gaz, d'électricité, de carburant et de matières premières sont venues ternir cette fin d'année en ajoutant des difficultés dans le quotidien de chacun et dans la gestion de la commune. Nous avons dû prendre des décisions pour réduire notre consommation d'électricité. Dorénavant, l'éclairage public s'éteindra à 22h pour se rallumer à 6h en espérant que cela ne perturbera pas trop notre quotidien.

Malgré toutes ces raisons qui entretiennent une morosité générale, notre commune poursuit sa route et continue à vouloir être un lieu de vie épanouissant pour chacun. A ce sujet, je remercie les associations qui œuvrent pour contrer cette morosité et je souhaite la bienvenue dans notre beau village aux nouveaux commerçants et résidents.

Nous allons poursuivre nos investissements malgré le contexte qui nous oblige à toujours plus de restrictions financières. L'achat par la commune de la maison Murat qui touche le château de Barrière est en cours. Le permis de construire concernant l'accessibilité au château est déposé et les travaux devraient débuter au printemps. L'appel d'offre concernant le maître d'œuvre pour la construction de la gendarmerie est lancé. Les travaux en cours d'enfouissement des lignes électriques sont terminés, il restera pour le début d'année à effectuer la mise sous tension et la dépose des poteaux. L'agrandissement de l'école maternelle est en cours de construction et devrait être livré au printemps. Nous sommes en phase d'étude pour la réalisation d'un parcours découverte en zone humide qui nous emmènera du Pontillou au Moulan en y incluant un parcours pêche. Ce projet a pour but de faire découvrir la bio diversité des zones humides et de sécuriser les promeneurs.

J'ai une pensée toute particulière pour les personnes qui nous ont quittés cette année et pour leurs proches.

Nous allons enfin pouvoir nous retrouver cette année à la cérémonie des vœux qui se déroulera à la salle culturelle le 07 janvier à partir de 18h.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une excellente année 2023.

Avec mes sentiments dévoués.



*Le Maire
Jean Luc ALARY*

MAIS SI !!! LE CONSEIL MUNICIPAL TRAVAILLE...



08 décembre 2022

- Assurances statutaires du personnel
- Projet d'une ZAD
- Révision des loyers pour 2023
- Conventions pour dématérialisation et télétransmission des actes
- Nomination de 2 agents recenseurs
- Achat maison « Murat »

28 septembre 2022

- Modification des horaires de l'éclairage public (extinction de 22h à 6h)
- Adoption de l'instruction budgétaire M57 au 01/01/2023
- Fixation du mode de gestion des amortissements en M57
- Transfert voirie communautaire à chaque commune
- Approbation du rapport relatif à l'assainissement collectif
- Projet commune nouvelle
- Proposition de commandes groupées pour le fuel

- Demande de subvention pour changement des panneaux de rues

7 juillet 2022

- Financement définitif démolition bâtiments « Soldani »
- Redevance DODP (Réseaux Publics de Transport Distribution Électrique)
- Modifications des statuts du SDE24
- RPQS Assainissement 2021
- Fixation prix cantine à partir du 1er septembre
- Création emploi temporaire pour recensement de la population 2023
- RPQS 2021 Eau et Assainissement non collectif CDC Isle Crempse en Périgord



PREFET

M le Préfet de la Dordogne est venu visiter les nouveaux logements sociaux de Villablard financés par la Communauté de Communes avant de se rendre au Musée Voulgre de Mussidan récemment rénové. Il a ensuite répondu aux questions des élus des différentes communes.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Depuis le 3 octobre, il vous est désormais possible de vous rendre à la Mairie de Vergt pour déposer vos demandes de carte d'identité et de passeport. Le bureau Etat Civil est ouvert de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30 du lundi au vendredi. Le dépôt des demandes ne se fait que sur rdv : Pour cela il suffit d'appeler le 05.53.54.90.05 ou le 05.33.09.58.98.

D'autre part nous vous rappelons que depuis le 1er janvier 2022 toutes les demandes relatives à l'urbanisme se feront numériquement par un guichet unique en suivant le lien suivant: <https://atd24.geosphere.fr/guichet-unique>.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023

Une nouvelle campagne de recensement de la population va débuter dans les prochaines semaines (du 19 Janvier au 18 février 2023). Nos agents recenseurs seront Krystel HAMON et Michel MARC. Une information sera communiquée sur le site internet de la commune et dans vos boîtes aux lettres.

BRULAGE VEGETAUX

Rappel de l'arrêté préfectoral 24-2017-07-21-001.
Tout brûlage est interdit du 1^{er} mars au 30 septembre. Du 1^{er} octobre au dernier jour de février :

	Brûlage de déchets verts issus des obligations légales de débroussaillage	Brûlage de déchets verts issus des travaux d'entretien (Taille, tonte,...).
Terrain situé dans une commune rurale	Soumis à Déclaration * (règles de sécurité, voir ci-dessous)	
Professionnel	Interdit	

* Document disponible en mairie

Règles de sécurité à appliquer pour les brûlages

Les brûlages ne peuvent être pratiqués que pendant la période du 1er octobre au dernier jour de février et entre 10h et 16h

Les brûlages en tas ou en cordons ne peuvent être réalisés qu'après établissement d'une place à feu dégagée de toute végétation et accessible à un véhicule incendie.

Les brûlages ne doivent pas être effectués si la force du vent entraîne des risques de propagation du feu (vitesse du vent supérieure à 5 m/s ou 20 km/h).

Le personnel et les moyens nécessaires à enrayer tout incendie échappant au contrôle doivent être présents sur place pendant toute la durée du brûlage et jusqu'à l'extinction

Règles de sécurité à appliquer pour les écobuages

Avant le début de l'incinération, délimitation de la parcelle à traiter par un labour ou disquage périmétral sur une largeur de 5 mètres permettant l'enfouissement complet des végétaux et la mise à nu des terres,

Pour les parcelles d'une surface supérieure à 5 ha, labour ou disquage de cloisonnement délimitant des espaces de 5 ha maximum séparés de bandes des terres nues d'au moins 10m de large

Mise à feu d'un seul côté et à contre vent en s'appuyant sur la limite de la zone à incinérer.

Le brûlage des pailles et d'autres résidus de culture (oléagineux, protéagineux, céréales) est toutefois interdit aux agriculteurs qui demandent à percevoir des aides de soutien direct de la Politique Agricole Commune.

TRAVAUX

ECOLE MATERNELLE

Les travaux de l'école maternelle avancent. Cette extension abritera la salle de motricité et des sanitaires



ENFOUISSEMENT DES LIGNES

L'enfouissement des lignes continue. Le raccordement est prévu en fin d'année, puis les poteaux seront enlevés.

CHATEAU

L'étude pour l'accessibilité du château est terminée. Le Permis de Construire a été déposé fin octobre

ECONOMIES D'ENERGIE

Lors du conseil municipal du 28 septembre il a été convenu que l'éclairage public serait interrompu de 22h à 6h. Ces horaires seront mis en place par le SDE 24 dans quelques semaines. Il est à noter que lors de manifestations estivales il sera possible d'annuler cette programmation.

PANNEAU POCKET

La communauté de communes "Isle et Crempse en Périgord" offre à ses habitants l'application "Panneau Pocket".

L'application Panneau Pocket peut être téléchargée sur votre smartphone mais peut aussi être consultée depuis votre ordinateur.

Elle vous permet de connaître les évènements de la vie quotidienne, les fêtes de village, travaux sur la voirie et déviations, arrêtés de la Préfecture, alertés météo, coupures réseaux etc...



Panneau Pocket est une application 100% anonyme, vous n'avez pas besoin de créer un compte, elle est gratuite.

Elle vous permet de suivre l'information en temps réel de votre commune et de votre intercommunalité.

Pour en savoir plus : <https://isle-et-crempse-en-perigord.fr/2022/09/21/panneau-pocket/>.

ORDURES MENAGERES

L'apport volontaire démarre dès janvier 2023

Des améliorations sont encore possibles car beaucoup de déchets d'emballage dans le sac noir :

Quelques rappels : la totalité des emballages peuvent être collectés dans les bornes recyclage (borne jaune), la borne carton (marron) est réservée aux cartons bruns ! Il reste encore trop de verre dans les poubelles noires, alors que le tri du verre est commencé depuis plus de 20 ans.

La redevance ça sert à quoi ? Au ramassage des ordures ménagères, à la gestion des déchetteries, à la collecte du tri (jaunes, cartons, verre etc...), au tri du tri, à l'enfouissement des ordures ménagères ou encore à la gestion des centres d'enfouissement.

La recette de la vente du recyclage du tri ne représente que 5% du coût et celle du recyclage du verre représente 10 % du coût.

Les conditions tarifaires à partir du premier janvier :

MENAGES

TARIF en APPORT VOLONTAIRE (1/2)

Nombre de personnes au foyer	1	2	3	4	5	6	7 et plus
Nombre d'ouvertures forfaitaires d'une trappe de 60 l (par an)	16	26	34	40	44	48	52
Nombre de passages en déchèterie (par an)	26	26	26	26	26	26	26
Abonnement annuel	109 €	109 €	109 €	109 €	109 €	109 €	109 €
Forfait d'ouvertures annuelles	83,5 €	135,7 €	177,5 €	208,8 €	229,7 €	250,6 €	271,4 €
Total part fixe annuelle + forfait d'ouvertures	192,5 €	244,7 €	286,5 €	317,8€	338,7 €	359,6 €	380,4 €
Prix de l'ouverture supplémentaire d'une trappe de 60 l	5,22 €						
Prix d'un passage supplémentaire en déchèterie (en euros, à partir du 27 ^{ème} passage)	10 €						

Prix en euros non assujettis à TVA

JEUNES VILLAMBLARDAIS

Voici les prénoms des bébés nés en 2021 Léandro, Iliana, Timéo, Sevin, Poly, Malone, Solal. En 2022 notre village a accueilli Elsa Helena, Ezio, Siana. Félicitations aux heureux parents.

ECONOMIES D'ENERGIES OU ADAPTATION

Comment réduire vos factures énergétiques ? Comment améliorer le confort thermique de votre logement ? Quels sont les travaux à réaliser en priorité ? Quels travaux d'adaptation réaliser pour rester chez soi dans de bonnes conditions ? Quelles aides financières pour votre projet ?

Autant de questions que chacun peut être amené à se poser, à l'occasion d'une réhabilitation, d'un aménagement, d'un changement de chauffage...

Entre la multiplicité, des propositions commerciales et la complexité des aides financières, il n'est pas évident de s'y retrouver !

Pour que vous ne soyez pas seuls face à ces questions, sur le territoire des communautés de communes Isle Vern Salembre, Isle et Crempse en Périgord et Isle Double Landais, **le Pays de l'Isle en Périgord vous conseille** dans la définition de votre projet de travaux et, pour les propriétaires dont le projet est éligible (sous conditions de ressources), vous accompagne dans le montage du dossier d'aide financière auprès de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et du Conseil départemental. Ces aides peuvent également concerner les travaux d'amélioration des logements locatifs.

Attention, les demandes de financement doivent être faites avant la réalisation des travaux !



Vous souhaitez vous renseigner ? Contactez le Pays au 05 53 35 13 53 ou envoyez un mail à l'adresse habitat@pays-isle-perigord.com ou inscrivez-vous sur le site monprojet.anah.gov.fr.

Vous pouvez également prendre rendez-vous pour nous rencontrer lors d'une permanence à

Mussidan, Montpon Ménésterol, Saint Astier, Neuvic ou Villamblard.



Démarchage à domicile : soyez vigilants !

Des campagnes de démarchage téléphonique ou "porte à porte" sont régulièrement menées par des sociétés privées. Sachez que le démarchage téléphonique pour les travaux énergétiques est interdit par la loi depuis l'été 2020. Concernant le démarchage à votre domicile ou sur internet, nous vous invitons à être très vigilants quant aux propositions qui vous sont faites dans ce cadre.

Ces sociétés se présentent parfois comme envoyées par EDF, ou des organismes d'Etat (ANAH, ADEME, Ministère...), ce qui est faux, ces organismes n'organisent pas de démarchage. Il s'agit de démarches purement commerciales.

Ne signez jamais une commande dans la précipitation, prenez toujours le temps de demander plusieurs devis et comparez-les avant de prendre une décision. Il est courant que les devis, pour une même prestation, aillent du simple au double. Et n'oubliez pas que si vous regrettez d'avoir signé trop vite dans le cadre d'un démarchage, vous avez un délai légal de rétractation de 14 jours pour faire annuler la commande.

CIMETIERE

La vieille remorque qui servait au dépôt des déchets au cimetière a pris sa retraite.

A sa place vous trouverez des containers vous permettant de faire le tri : plastiques, gravats, compost et verre. Merci de respecter ces consignes.

D'autre part une demande d'étude a été faite auprès de l'ATD pour l'aménagement d'un jardin du souvenir.



EPICERIE PROXI

Nous l'attendions depuis plusieurs semaines !!! Samedi 22 octobre, les premiers clients se sont pressés dès 8 heures, pour franchir la porte de l'épicerie Proxi, fermée depuis quelques semaines pour changement de propriétaire.

La nouvelle gérante, Marie LETELLIER, arrive de Normandie. Elle connaît bien le milieu du commerce car auparavant elle était directrice d'un Intermarché. Ayant envie, avec sa famille, depuis de nombreuses années, de vivre et travailler en Dordogne, elle a saisi cette opportunité dans le village.

Avec son salarié Léo, Marie LETELLIER a mis en place de nombreux services : produits d'alimentation, presse, journal « Sud-Ouest », tabac, jeux, dépôt de pain, relais colis, station-service ou compte Nickel. Elle envisage prochainement un réaménagement des lieux et pourra proposer des services supplémentaires à la demande des clients.

Les horaires : du lundi au samedi de 8h00 à 13h00 et de 15h00 à 19H30 et le dimanche de 8h00 à 12h30.



Nous leur souhaitons la bienvenue et beaucoup de réussite.

NOUVEAU COMMERCE

Nous avons le plaisir d'accueillir à Villamblard une nouvelle boutique. En effet Céline DELALAIRE-MARGARIDO bien connue par certains d'entre nous, a ouvert sa boutique de couture. Après avoir obtenu son diplôme de tapissier décorateur chez les compagnons du devoir, elle a travaillé pendant 7 ans en qualité de responsable dans un magasin de tissus à Périgueux, puis à Mussidan siège.

Céline pourra vous créer des textiles personnalisés (et éco responsables), faire des retouches ou encore faire de la tapisserie d'ameublement (réfection de fauteuils). Mais surtout elle va animer des ateliers couture pour petits et grands.



L'atelier est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12 h et de 14h à 18h mais est fermée les jeudis. Le samedi matin les horaires ne sont pas encore définis.

N'hésitez pas à la contacter 35 av E.Dupuy 06.77.47.11.44 mail contact@recreatis-et-co.com site internet <https://recreatis-et-co.com>.

NOUVEAU COMMERCE BIS

Une seconde agence immobilière s'est installée dans notre village.

Bienvenue à ICI DORDOGNE que vous pouvez retrouver au 30 avenue Édouard Dupuy et contacter au 05 53 13 33 33.



COMMERCE AMBULANT

Depuis maintenant 1 an, le réseau LACHAL Opticiens, regroupant un total de 30 magasins d'optiques et d'audioprothèses dans tout le département, se déplace dans nos campagnes afin d'apporter un service de proximité à tous les habitants périgourdins et frontaliers qui le désirent.

En effet, avec la désertification des médecins de campagnes et le temps d'attente pour avoir un rendez-vous ophtalmologique (si ophtalmologiste il y a) allant de six mois à parfois plus d'un an, beaucoup de gens décident de renoncer aux soins médicaux.

Monsieur Lachal a donc eu l'idée de lancer sur les routes un magasin d'optique sur 4 roues afin de pouvoir se déplacer GRATUITEMENT chez les personnes qui le désirent. L'objectif de ce magasin ambulant (équipé d'un espace d'examen de vue, d'un atelier de réparation et d'ajustage ainsi que d'un espace de vente avec plus de 500 montures de lunettes) est de pouvoir apporter un contrôle visuel gratuit à ceux qui ne peuvent pas, ne veulent pas ou n'ont tout simplement pas le temps de se déplacer ainsi que réparer ou ajuster les lunettes qui en auraient besoin.

Seules les ventes de nouvelles montures et de verres ophtalmiques sont bien évidemment facturées. Ils peuvent également organiser sur votre demande une matinée/journée de contrôles visuels gratuits si vous le désirez et organiser des rendez-vous avec les associations de personnes âgées ou handicapées.

Le stand LACHAL mobile sera présent à Villamblard à côté de la halle tous les vendredis matin de 9h00 à 12h00 et sera disponible pour se rendre à domicile en cas de besoin. Exceptionnellement il pourra être présent le mardi matin.

BONNE ACTION

Tous les deux originaires de Dordogne (elle de Villamblard), et formant l'association "LesJeunes4L", Jules et Elise partiront pour l'aventure du 4L Trophy en février 2023. A bord de leur 4L fourgonnette, ils vont à l'assaut du désert marocain en parcourant plus de 6 000 km. Vous les avez déjà peut-être croisés à la brocante de Villamblard, le 15 août dernier. Mais alors pourquoi faire tout cela ? Il s'agit d'un raid humanitaire qui consiste à amener des fournitures scolaires et sportives ainsi que des denrées alimentaires dans les régions les plus reculées du Maroc. Ils sont toujours à la recherche de sponsors ainsi que des dons, n'hésitez pas à les contacter ! Vous pouvez les soutenir en leur faisant un don sur le site ci-dessous.

<https://www.helloasso.com/associations/lesjeunes4l/collectes/les-jeunes-4l-au-trophy-2023>

ou bien les contacter avec l'adresse mail suivante : lesjeunes4l.24@gmail.com

N'hésitez pas à suivre leur aventure sur Instagram : [lesjeunes4l](https://www.instagram.com/lesjeunes4l)



BONNE ACTION BIS

Si vous avez des pelotes de laines non utilisées, elles peuvent faire le bonheur des tricoteuses de la maison de retraite de la Vallée du Roy. Vous pouvez les déposer directement à l'EHPAD. Un grand merci pour elles...

D'autre part nous tenons à vous informer que 30 kilos de piles ont été collectés pour 2022 pour le téléthon et les maladies rares. Merci à toutes et à tous.

MEMOIRE DE NOS VILLAGES

Judi 10 novembre, l'atelier Mémoires de nos villages de l'association Soutien partage évasion de Villamblard se tenait à la salle des fêtes de Beleymas. Les conclusions du renouvellement du projet social de l'association, en 2021, ont incité les deux animatrices, Cécile et Karine, à aller à la rencontre des habitants, pas seulement de Villamblard, mais des 17 communes de l'ancien canton. Depuis juin 2021 (à Issac) jusqu'au 14 octobre de cette année (à Saint-Martin-des-

Combes), elles sont allées une fois par mois dans une de ces communes, pour partager un moment convivial autour de récits, de contes, d'anecdotes sur le passé. Pour cette dix-huitième rencontre à Beleymas, les animatrices sont venues faire le bilan de ces journées et établir un programme pour les prochaines dans le respect de règles de communication : parler fort, s'écouter, parler l'un après l'autre.



Les participants ont évoqué de nombreux thèmes pour les mois à venir : les fêtes de village, l'école autrefois, le canton, les souvenirs de guerre, l'occitan, l'histoire locale, le patrimoine, les anciens métiers, etc. Pour transmettre et partager tous ces vestiges de la mémoire, un livre pourra être écrit en partenariat avec Françoise Dudognon, écrivaine et animatrice d'occitan.

LA BIBLIOTHEQUE

Nuit de la Lecture

Cette année, la bibliothèque et ses bénévoles ont décidé d'organiser, pour la 2ème fois, la Nuit de la Lecture !

A cette occasion, elles vous convient à venir les écouter le vendredi 20 janvier 2023 à 19h30 à la mairie de Villamblard.

Le thème de la soirée ?... « La Peur » !

Cette rencontre se clôturera par un apéritif dînatoire.

Venez nombreux et pas trop peureux !!!!

Ouvrage de La Vallée du Roy

Les résidents de la Vallée du Roy, en collaboration avec leur animatrice Valérie, ont écrit un livre !

Ce recueil intitulé « Notre vie, la terre » est consultable à la bibliothèque de Villamblard.

Si vous avez envie de vous replonger dans les traditions d'antan, n'hésitez pas !

Un extrait vous est présenté en fin de bulletin.



Une Station Dordogne-Périgord Trail à Villamblard

Depuis une dizaine d'années, la course à pied en nature, le trail-running, connaît un engouement majeur. La Dordogne, riche d'une multitude de terrains de pratique de par sa topographie, n'échappe pas à ce phénomène. C'est ce qui a conduit le Conseil départemental à concevoir un concept : « Dordogne Périgord Trail ». Il a pour objectif de développer des itinéraires de trail-running balisés sur les plus beaux sentiers de Dordogne, tout en respectant le droit de la propriété privée et en considérant les enjeux environnementaux et sociaux.

Afin de répondre aux attentes des pratiquants, la station « Dordogne-Périgord Trail » propose quatre niveaux de pratique, allant de facile à très difficile. Comme pour les pistes de ski, le concept se décline avec un code couleur (vert, bleu, rouge et noir) définissant la difficulté des parcours, de facile à très difficile. L'ensemble des itinéraires sont en boucle. Le projet doit comporter à minima 3 niveaux de difficulté, 4 ou 5 parcours et 40 km de parcours cumulés. La cotation est définie par un ensemble de critères : la distance, le dénivelé positif cumulé, la technicité et la caractéristique des sentiers empruntés. Autre spécificité du concept « Dordogne-Périgord Trail » : les parcours



ne doivent pas emprunter plus de 20% de routes. En outre, ce concept bénéficie d'une signalétique dédiée et durable qui a pour objectif de guider les pratiquants. Celle-ci est réfléchiante pour une pratique de nuit.

A parcourir à pied ou en VTT

Cet équipement n'est pas exclusivement ouvert à la pratique du trail-running ; aussi, les tracés peuvent bénéficier aux amoureux de la randonnée pédestre et VTT. Au-delà de sa vocation sportive, ce concept a pour objectif de valoriser le territoire d'accueil. Les patrimoines paysagers et historiques sont mis en avant tout au long des parcours : points de vue, rivières, vallées, petits et grands patrimoines, etc.

C'est à Saint-Mesmin, au cœur des Gorges de l'Auvézère, qu'a été conçue en 2021 la première station trail. La deuxième station a été inaugurée à

Bayac en octobre dernier. Une troisième verra le jour en 2023 à Champcevinel.

Véritable projet de territoire

La candidature posée par la Communauté de Communes Isle et Crempse en Périgord a été retenue. Une convention va être signée entre le Conseil Départemental, la Communauté de Communes ainsi que les cinq communes traversées par les futurs parcours (Béleymas, Saint-Hilaire d'Estissac, Issac, Saint-Jean d'Estissac et Villamblard).



Le Conseil Départemental mettra à disposition ses agents pour structurer et réaliser le projet. Il prendra en charge la fourniture de la signalétique et sécurisera juridiquement le projet.

La Communauté de Communes financera la fourniture et la pose des piquets de jalonnement, les panneaux d'accueil sur la commune hôte (Villamblard) et assurera l'entretien annuel des parcours utilisant les chemins PDIPR).

Les communes traversées par les différents parcours assureront l'entretien des chemins situés sur leur territoire (hors chemins PDIPR).

Villamblard, en tant que commune hôte, mettra à disposition des sportifs douches et toilettes (club-house du tennis).

Cette station Trail valorisera à n'en pas douter notre territoire dans le développement de la pratique sportive de pleine nature, tout en mettant en lumière la richesse environnementale et patrimoniale et en dynamisant l'activité touristique du secteur.

Inauguration prévue début 2024.



Après deux étés de disette, Villamblard a enfin renoué avec ses soirées festives...

Tout d'abord Belle ambiance à la Bodéga organisée par l'EGV. La chaleur n'a pas dissuadé les locaux et les vacanciers qui sont venus nombreux goûter frites et bières au son des bandas.

Puis Daniel CHAVAROCHE a une nouvelle fois régalié son fidèle public dans la cour du château dans le cadre du festival "d'Oqui O d'Alai" avec son nouveau spectacle "Ceux de Canteloube".

Enfin une fenêtre météo inespérée entre canicule et orages, des exposants toujours plus nombreux et une foule compacte de chineurs, tout était réuni pour que la brocante du 15 août 2022, 26ème du nom, reste comme un des meilleurs crus. La journée s'est terminée non par le traditionnel feu d'artifice annulé au dernier moment par la préfecture mais par un marché gourmand bien rempli et très animé organisé cette année par l'EGV.

Soutien Partage Evasion

L'Espace de Vie Sociale Soutien Partage Evasion (SPE) est un Espace de Vie Sociale agréé par la CAF, un agrément Education Populaire par l'état. Il est soutenu financièrement par la CAF, l'état, le Conseil Départemental de la Dordogne, la communauté de communes Isle et Crempse en Périgord, les mairies du canton, la MSA, la CARSAT et la CPAM.

Le point info situé à Villamblard 15 rue Edouard Dupuy accueille les habitants ainsi que les gens de passage du lundi au jeudi de 10h à 12h et vous pouvez également retrouver notre conseiller



numérique en itinérance, les après-midis : le mardi à Issac, le mercredi à Clermont de Beauregard et le jeudi à Saint Julien de Crempse sur rendez-vous. L'Espace de Vie

Sociale SPE propose des temps de rencontre pour tous les âges du bébé, aux seniors, seul ou en famille. Les activités proposées sont diverses et variées. Pour en citer quelques-unes : le soutien à la scolarité, le café des bébés, Anim'Ados, la marche, l'occitan, le chat Time, les jeux d'échecs et de sociétés, p'tite frip, etc C'est aussi l'Accompagnement de projets d'habitants tout au long de l'année avec des événements temporaires ou renouvelés. Nous projetons une rencontre avec vous le 11 juin 2023, retenez la date et venez, nous y serons...

Pour mieux nous connaître et suivre notre actualité vous pouvez lire notre bulletin mensuel disponible au Point Info, visiter notre nouveau site internet <https://www.soutienpartageevasion.com/>, nous retrouver sur les réseaux sociaux facebook : soutienpartageevasion et/ou P'tite frip et Instagramm : soutienpartageevasion et/ ou P'tite Frip ou enfin par téléphone 0553813362 ou par mail à soutienpartageevasion@gmail.com

Soutenir SPE c'est participer à l'évolution et aux rayonnements de l'Espace de Vie Sociale, c'est défendre un projet qui vous tient et nous tient à cœur, c'est contribuer à sa reconnaissance locale et institutionnelle.

L'adhésion annuelle est de 13€ pour un adulte et de 6€ pour un enfant.

SEM 24-47

Samedi 12 novembre, Philippe Lefebvre, président de l'association Sourds entendants malentendants de la Dordogne et du Lot-et-Garonne (SEM 24-47), assurait l'avant-dernière séance de niveau supérieur de langue des signes française (LSF), en remplacement de la formatrice professionnelle Nathalie Michel, d'Auch (Gers). Ces séances, qui se déroulent depuis septembre et jusqu'en janvier, sont destinées aux personnes ayant déjà acquis des bases. Elles recommenceront en septembre 2023 à raison de six séances, à Villamblard, siège de l'association. Pour ceux qui souhaitent s'initier à la LSF, des animateurs bénévoles vont intervenir, de janvier à juin, pour tout public, à Périgueux, Bergerac, Agen, Marmande et Nérac. L'adhésion à l'association est obligatoire pour toute inscription. Gratuit pour les moins de 11 ans, 7 euros pour les 11-17 ans, 15 euros pour les adultes, 25 euros pour un couple. Pour tout renseignement, contacter le président Philippe Lefebvre par SMS au 06 82 28 72 68 ou par mail à lefebvrephil24@orange.fr. Il préside aussi la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées de la Dordogne. Il ne faut pas hésiter à le contacter : il peut aider toutes les personnes, quel que soit leur handicap.



COMITE DES FETES

Grand retour également des activités du comité des fêtes. En effet cette année, le 18 juin était organisée une journée d'exposition de véhicules anciens notamment avec plusieurs véhicules militaires. Après une cérémonie au monument aux morts et un repas pris sous la halle, une joyeuse bande a fait ronfler les vieux moteurs dans le bourg. Dommage que la canicule ait un peu gâchée cette journée.



Puis le 22 octobre, dans le cadre d'Octobre Rose pour la lutte contre le cancer du sein, une centaine de marcheurs a emprunté le chemin de randonnée de Villamblard. L'opération s'est prolongée par 24 heures de tennis non-stop, pari tenu par le tennis club villamblardais qui a réussi à occuper les courts tout au long de la nuit. C'est un chèque de 800€ (400 + 400) qui sera remis à la Ligue contre le cancer



Samedi 21 janvier, une date à retenir... Une soirée théâtre se tiendra à 20h30 à la salle culturelle. La troupe du Théâtre de la Cendre (Cendrieux) viendra nous interpréter une comédie d'Isabelle Grolier « Le bonheur au travail », une comédie très actuelle avec une mécanique de vaudeville, Feydeau au bureau, que du bonheur !

Association TAILLEFER

L'été 2022 a été riche en couleurs pour le château de Barrière. En effet, plusieurs expositions temporaires se sont succédées dans les différentes salles de l'édifice.

En juillet, c'est d'abord Jae Kyoung Hur, céramiste installée à Saint-Jean d'Eyraud qui a rencontré un grand succès en présentant pendant une semaine ses plats, vases et autres céramiques tout en finesse et en délicatesse. La première quinzaine d'août, le collectif de peintres bergeracois « ARTquantum » est revenu pour la deuxième année disposer ses œuvres d'art abstrait éclairant les vieilles pierres de mille couleurs. Fin août, c'est Christiane Duquenois, artiste villamblardaise, qui a franchi le pas et qui nous a exposé ses grands dessins animaliers dans lesquels se cachent tout plein de messages sociétaux... sacré coup de crayon !

Une deuxième exposition permanente

L'association a récemment fait l'acquisition d'une collection de plus de soixante plaques de cheminée anciennes auprès de Maurice Rahier grand collectionneur bergeracois et spécialiste des objets en fonte en Dordogne. Les monter au deuxième étage du château n'a pas été une mince affaire... les fixer aux murs non plus ! Elles sont exposées par thèmes avec chacune un cartel indiquant ce qu'elles représentent (blasons, scènes bibliques...), leur provenance et la date de fabrication lorsqu'elle est connue. Des panneaux explicatifs complètent l'exposition et retracent l'histoire des plaques de cheminées en France. La collection se complète petit à petit par des dons locaux. Assurément nous avons là une collection unique au moins en Aquitaine qui ne manquera pas de surprendre et d'intéresser les visiteurs toujours de plus en plus nombreux.



ENTENTE GRIGNOLS VILLAMBLARD - FOOT

Une nouvelle saison, un nouveau challenge. On redémarre une année normale, pour la saison 2022-2023. Le constat est le même que l'année précédente ainsi que pour de nombreuses associations : une baisse du nombre de licenciés. Espérons pour nous que la coupe du monde va nous amener de nouveaux talents.

Pôle Seniors : Deux équipes Seniors A et B

L'ensemble des seniors sont encadrés par Cédric FAVEREAU avec l'aide de Loïc RABES, Fabien TALUE et Sébastien GUENNEC. N'oublions pas l'équipe vétérans qui s'entraîne tous les vendredis soir à Villamblard et qui accueille chaque année de nouveaux joueurs.

Pole U15-U17 : Entente avec les clubs partenaires en Groupement jeune : JSA Limens, Neuvic St Léon et l'EGV. U 17 Cette équipe est première de sa poule et devrait poursuivre la saison en InterDistrict. U 16 en Régionale 2 Entente avec Neuvic et Limens, le démarrage de la saison est plus que convainquant autant de victoires que de matchs, première de sa poule. Coach Cédric FAVEREAU. U15 A en brassage 1 Cette équipe devrait également jouer en interdistrict en deuxième phase à partir du début de l'année. U 15 B en brassage 2. Bravo à toutes nos équipes de jeunes de U15 à U17 qui font un super début de saison et portent haut les couleurs des trois clubs en entente.

EGV suite

Pôle U13 – U11 : U 13 deux équipes en entente avec Neuvic mais gestion EGV. Coach Charly FIMBAULT et Jean Marc LALET. U 13 A Brassage District U 13 B Brassage District. De très bons résultats aussi pour ces deux équipes depuis le début de la saison. U 11 deux équipes en entente avec Neuvic Gestion Neuvic EGV Coach Vincent KERGOAT

Pôle U7 – U9 : Beaucoup de nouveaux arrivants pour ces deux catégories, c'est la bonne surprise de la saison. Un encadrement dynamique et de qualité. Pour les plus petits, les entraînements et les matchs sont à Villamblard en U7 et U9 On accueille les enfants à partir de 5 ans pour de la découverte du foot. Coachs Julien BERNON, Cyril MARTHE FELICIE, Stéphane LANCE et Michel ROBIN.

RESERVER les manifestations de l'EGV : Le Week-end de la pentecôte 2023 pour apporter votre soutien à l'EGV à Grignols, tournoi U7 – U9, les 15 ans de l'EGV, festival de la vallée. Le 13 JUILLET la BODEGA à Villamblard.



SOUVENIRS D'ANTAN

Nous nous permettons ici de reprendre un extrait de l'ouvrage réalisé par des résidents de l'EHPAD de la Vallée du Roy. L'histoire créée de toute pièce mais tirée de faits réels raconte la vie simple d'une famille d'agriculteurs autour d'un travail fastidieux, rigoureux mais remplie de moments insolites : les labours, l'école, la fenaison, les feux de la St Jean, les moissons, le mariage avec ses préparatifs, le comice, les vendanges, l'énoisage, le gavage, Noël ; et bien d'autres. Et pour coller à l'ouvrage original nous reprenons aussi les phrases en patois, mais qui seront traduites en français.

« L'école »

Direction l'école 2 kms à pied à travers bois, à travers champ et en chantant. Mathilde s'arrête cueillir les premiers « coucou » et autres primevères. « Veï lou ! Ma qué fa ? Queï pa lou momain dè ramacha dè lo flour ! (Regardez là ! Mais que fais-tu ? Ce n'est pas le moment de

ramasser des fleurs) Queïe per lo meïtrècho (C'est pour la maitresse).

L'école est un bâtiment simple, avec d'un côté la classe des garçons et de l'autre celle des filles. Il y a aussi un préau et la cour avec en son centre un immense marronnier. La maitresse tape dans ses mains, les élèves se mettent en rang et rejoignent leur classe respective. C'est un maitre qui dirige le cours des garçons. Les enfants s'installent deux par deux sur de petits pupitres avec encriers.

Pendant la lecture Louis se met à papoter avec son copain Henri « A tricha à la billa ! (tu as triché aux billes !) Ma miladiou do miliadou què digeai ? Queï pa raï coqui (mille dieu de mille dieux, qu'est-ce que tu racontes ? ce n'est pas vrai ça) ». Réaction du maitre : « Je vous répète de vous taire pendant la lecture, encore des bêtises ! Et en patois en plus ! Vous m'écrirez 10 fois, tous les deux « je me tais pendant les cours, je ne parle pas patois en classe. ». Sur ce la petite cloche retentit, l'heure de la récréation est annoncée. Ah cette cour de récré, lieu de retrouvailles, rires, cris bagarres, jeux de corde à sauter, parties de billes en terre cuite, ronde, et cette petite pierre de calcaire ramassée sur le chemin, cachée au fond de la poche qui servira pour le jeu de marelle. Mais chassez le naturel il revient au galop ! En rentrant de l'école avec sa sœur, Louis gambade en chantant à tue-tête et en patois !!! et ne se fait guère de soucis pour la punitionil en profite même pour s'installer dans l'herbe avec sa sœur pour écouter le chant des grillons. Une fois repéré, Louis et Mathilde s'avancent doucement vers le trou de l'insecte. Brindille à la main il suffit d'aller chatouiller l'arrière train de la bestiole pour qu'elle sorte. « Comè no tropa tu ? (combien en as-tu attrapé toi ?) Nio trei (j'en ai trois) Faou lou bouta dine lo grosso boito d'allumetta ! (il faut les mettre dans la grosse boîte d'allumettes) Fo rèntra o la meïzou aouro ! (il faut rentrer à la maison maintenant !) ».

Arrivés à la maison quelque chose de moins drôle : Louis repense à la nouvelle sentence que pourrait lui infliger son père quant à sa punition. Pourtant son père lui parle souvent en patois alors pourquoi pas à l'école ? En apprenant la nouvelle, contre toute attente, Emilien n'en tient pas rigueur à son fils « Fa vitè to punichou et vèna mèda, apraï toum gouta ! (fait vite ta punition et vient m'aider après ton gouter !) ».

Merci à l'équipe d'encadrants de la maison de retraite et aux résidents et comme stipulé dans le document original « merci d'être indulgent quant à l'orthographe du patois. »

ARTISANS - COMMERÇANTS

Bâtiment

AGELEC 24	
Électricité M. Bonhomme Cyril	06 26 92 61 75
AUSTIN Tim	
Menuiserie traditionnelle	05 53 80 78 73
BERNAZEAU Alain SARL	
Entreprise maçonnerie	05 53 81 94 79
CHARPENTE JUL'S	
Charpente éco construction bois.....	06 22 82 56 83
Ets DESMARTIN	
Maçonnerie Rénovation neuf ancien.....	06 41 51 38 22
FOURLOUBEY Didier	
Entreprise maçonnerie	05 53 81 99 06
POOT Stephan	
Électricité générale	06 42 25 24 82
PUYJEANNE Cyril	
Plomberie Zinguerie	05 53 81 10 81
STAELENS Constructions	
Maçonnerie Couverture assainis.....	05 53 81 13 56 06 32 92 51 93
STEINER Michel	
Entreprise maçonnerie	05 53 81 91 93

Travaux Publics

SOTRAFOR	
Entreprise Travaux publics	

Aménagement paysager

DUMAS Christelle	
Fleuriste en auto entreprise	07 85 93 69 01

Immobilier

ICI Dordogne	
Agent immobilier	05 53 13 33 33
MICHELIN Virginie	
Agent immobilier	07 86 36 46 88

Quincaillerie / Mécanique

BEAUGIER Josiane	
Quincaillerie	05 53 81 90 04
GARAGE du PONTILLOU	
Garage Renault	05 53 81 92 60
ROUSSEAU Vincent	
Motoculture de plaisance / ramonage	05 53 81 94 58 06 79 69 92 53

Alimentation

BOULANGERIE du croquant.....	06 44 36 49 15
CHEZ GILOU ET LILI	
Bar restaurant	05 53 80 89 09 06 21 39 07 17
CLOVIS – REYMOND	
Distillerie	05 53 81 90 01
EPICERIE LOU FETGE	05 47 19 12 87
LE FOURNIL DE VILLAMBLARD Laëtitia et David"	
Boulangerie Pâtisserie Viennoiserie	06 31 93 27 04
PROXI SUPER	
Alimentation Tabac Journaux Essence....	05 53 81 94 89
SALEM Hervé	
Cuisinier Traiteur	05 47 19 80 75 / 06.09.26.10.44



ARTISANS - COMMERÇANTS

Artisanat / Arts

Atelier Blanch'ART
 Restauratrice mobilier d'art 06 11 69 14 52
 LABATTU Maryse
 Sculpteur modeleur tailleur de pierres 06 07 75 88 99
 Ornementiste 05 53 81 39 65

Couture

RECREATIS&CO Céline DELALAIRE-MARGARIDO
 Couture Tapisserie Cours 06 77 47 11 44

Soins

AU FIL DE L'HAIR - Maud De Alphonso
 Salon de coiffure 05 53 80 21 29
 CAUCHOIS Agathe
 Shiatsu Bien être Relaxation..... 06 40 99 84 37
 ÉVASION COIFFURE Laëtita BERLAND
 Salon de coiffure 05 53 81 95 07
 JOUENNE Christine
 Salon de coiffure 05 53 80 11 14
 LES CISEAUX BLEUS Patrick TORNEY
 Salon de coiffure 05 53 81 96 74
 PASCALE Coiffure
 Coiffure à domicile 05 53 81 91 93 / 06 07 37 29 60
 SOIN DE SOIE
 Esthétique 05 53 80 73 41

Animaux

Johnny ROUSSELOT DASTE
 Tou Tou pour Animo 06.13.97.61.14

Personnes âgées

MILETO Stéphane
 Accueil personnes âgées..... 05 53 80 42 32
 PRIAT Raymonde
 Accueil personnes âgées..... 05 53 80 00 37

Hébergements

Asso NATURE LOISIRS SPORTS
 Hébergement de groupes..... 05 53 81 90 13
 AUSTIN Tim et Sarah
 Gîtes 585 Chemin des 3 maisons
 BARDOU Sylvie et Roger
 Gîte « La Ferme du Breuilh » 06 10 75 34 06
 CAMPING « Le Pontillou »
 Stéphane et Thierry 06 95 09 24 91
 CANTELAUBE Evelyne
 Gîte du Parc 05 53 81 09 92
 06 79 66 58 75
 GRANGE Philippe
 Gîtes 111 chemin du Charretier 09 71 49 79 25
 KIERS Raymonde
 Chambres d'hôtes 05 53 81 94 65
 LA BASTIDE DU ROY M.Mme EGGEN
 Gîtes et chambres d'hôtes..... 05 53 80 19 49
 06 42 94 46 03
 MARCHAND Didier
 Gîtes du Breuilh..... 06 82 14 37 67
 MERRIFIELD Michaël
 Gîtes 335 Côte des Mimosas
 RAMOS-JORGE Marie et Jésus
 Gîte du Loriensa..... 05 53 81 95 23

Divers

ALLIANCE FORETS BOIS
 Coopérative Forestière 05 40 12 02 00
 CREDIT AGRICOLE
 Banque 08 10 04 42 32
 RELAX
 Lunettes relaxation avant examen médical
 Stéphane CHEVENOT DVP Conseil..... 06 84 14 56 49





INVITATION

Samedi 07 Janvier 2023

A partir de 18h

Salle culturelle

Vœux de la municipalité

Apéritif dînatoire

Ouvert à toute la population

Cette page tient lieu d'invitation